



# Rapport d'activité 2023



Département  
des Landes





Un Département se doit de répondre tout autant aux enjeux de long terme, comme les effets du dérèglement climatique, qu'aux préoccupations quotidiennes de la diversité de sa population. Ce rapport d'activité montre qu'en 2023, nous avons essayé de répondre à ces deux dimensions.

En témoignent les actions mises en œuvre pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées à domicile et en établissement : près de 6 M€ dédiés à la rémunération des aides à domicile via les centres intercommunaux d'action sociale, un fonds énergie de 3 M€ pour aider les établissements médico-sociaux à limiter l'impact de l'inflation galopante sur le prix à la journée. Un vrai coup de pouce - l'équivalent de 3 % d'aides supplémentaires- pour les structures de prise en charge de nos aînés.

Autre engagement important, le logement. En 2023, nous avons relevé de 40 % notre budget consacré aux politiques de l'habitat et du foncier. Un effort sur le long terme, qui sera poursuivi en 2024.

**Parce qu'il faut prévoir et anticiper pour ne pas subir, nous avons aussi choisi de continuer à investir massivement dans tous les territoires.**

Dans nos collèges, nos routes, les centres de nos villes et de nos villages. 130 M€ d'investissements inscrits au budget avec un taux de réalisation qui s'améliore année après année.

Nous avons également mis l'accent sur le développement du cyclable, la transition énergétique en augmentant la part des énergies renouvelables, la préservation de l'eau et la protection de notre forêt en renforçant les moyens des sapeurs-pompiers. Après les terribles incendies de 2022, nous avons augmenté de 6 % notre contribution au fonctionnement du SDIS, la portant à 70 % des contributions des collectivités locales.

Enfin, nous avons organisé la troisième édition du Budget Participatif Citoyen des Landes. 2 500 votants se sont mobilisés pour élire 45 projets lauréats dont 9 projets « jeunes ». Une initiative, qui au-delà du budget d'1,5 M€ attribué aux projets, a constitué un grand et bel exercice de démocratie populaire.

XF - L



**Xavier FORTINON**  
Président du Conseil départemental des Landes



# Sommaire

<b>LE DÉPARTEMENT</b>	<b>P. 6</b>
<b>LES SOLIDARITÉS HUMAINES</b>	<b>P. 18</b>
<b>ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE</b>	<b>P. 26</b>
<b>ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ</b>	<b>P. 40</b>

# LE DÉPARTEMENT



En 2023, le Département a revu l'organisation de ses services et articulé son action autour de 23 politiques sectorielles et 9 politiques transversales. Ces dernières sont exposées ici, après un focus sur l'institution et son fonctionnement, le compte administratif 2023 et le personnel départemental.



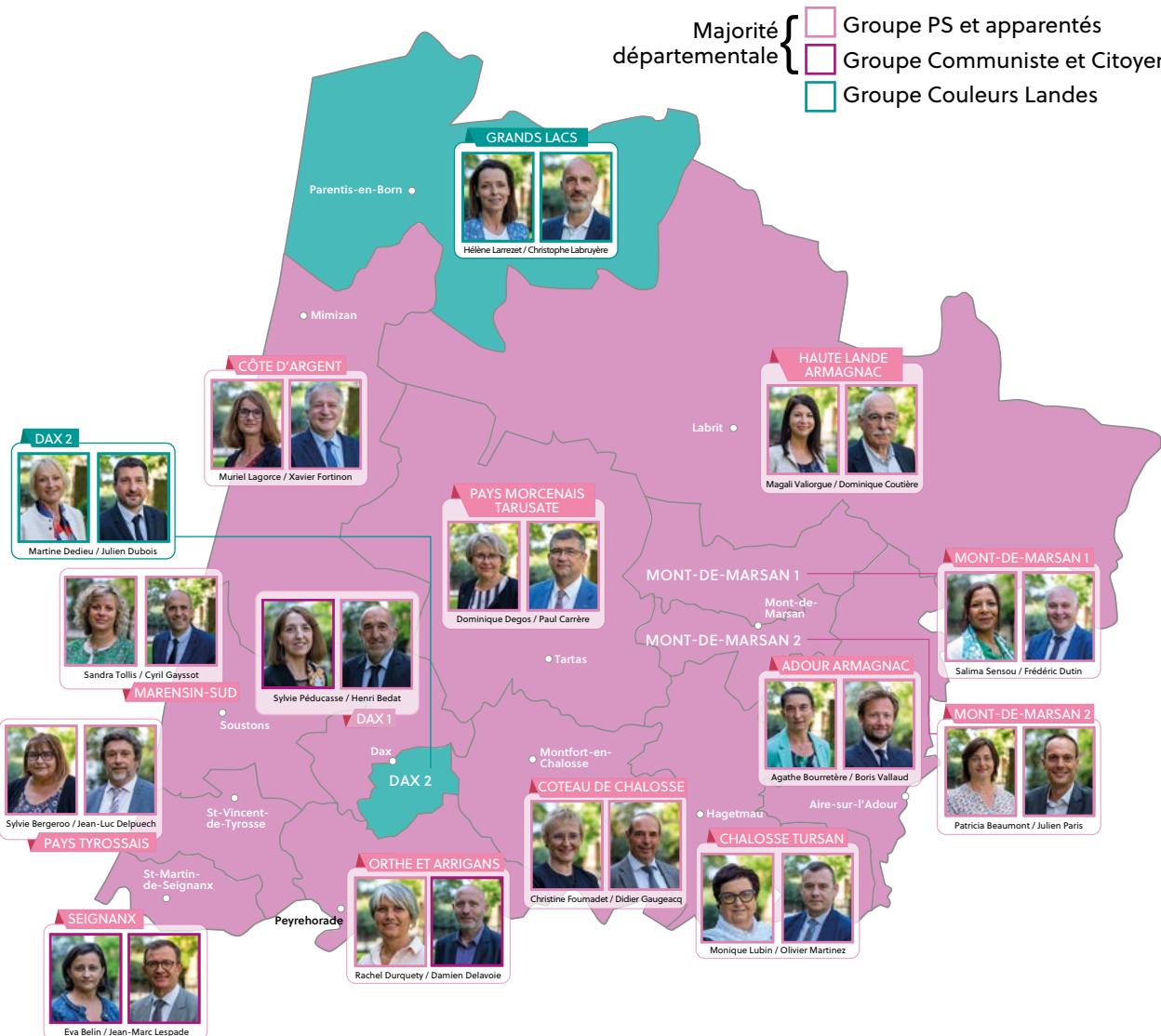
# L'Assemblée départementale 2023

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité. Les dernières élections départementales, ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 7 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 8 nouvelles élues).

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre.

Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

## CARTE CANTONALE DES LANDES



# Le président du Conseil Départemental



## Xavier Fortinon a été réélu à la présidence du Conseil départemental le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental. Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice. En 2023, le Président du Conseil départemental a proposé 348 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

# La Commission Permanente

L'Assemblée départementale élit sa Commission Permanente qui se réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 20 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Commission Permanente est composée des 30 membres suivants :

<b>Président</b>	
Xavier FORTINON	
<b>Vices-Présidents</b>	
1 <sup>er</sup>	Dominique COUTIERE
2 <sup>e</sup>	Rachel DURQUETY
3 <sup>e</sup>	Paul CARRERE
4 <sup>e</sup>	Muriel LAGORCE
5 <sup>e</sup>	Jean-Luc DELPUECH
6 <sup>e</sup>	Eva BELIN
7 <sup>e</sup>	Olivier MARTINEZ
8 <sup>e</sup>	Dominique DEGOS
9 <sup>e</sup>	Henri BEDAT
<b>Autres membres</b>	
Monique LUBIN	
Boris VALLAUD	
Magali VALIORGUE	
Sylvie BERGEROO	
Didier GAUGEACQ	
Christine FOURNADET	
Cyril GAYSSOT	
Agathe BOURRETERE	
Frédéric DUTIN	
Salima SENSOU	
Julien PARIS	
Patricia BEAUMONT	
Sandra TOLLIS	
Damien DELAVOIE	
Sylvie PEDUCASSE	
Jean-Marc LESPADE	
Martine DEDIEU	
Julien DUBOIS	
Hélène LARREZET	
Christophe LABRUYERE	



# Les commissions intérieures

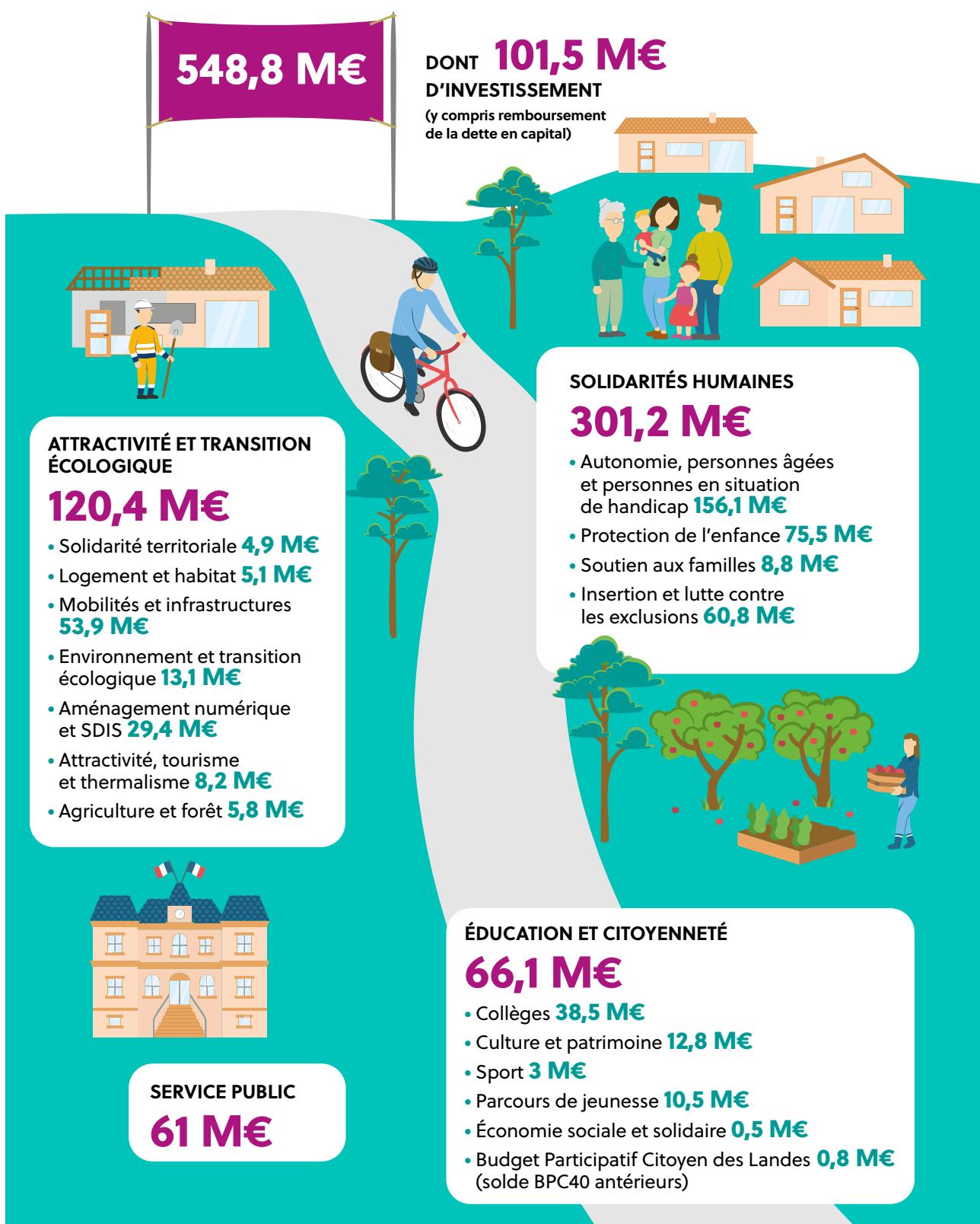
Réunies avant les séances plénaires du Conseil départemental, les dossiers sont présentés devant les commissions intérieures (au nombre de 13) relevant de leur domaine de compétence et un rapporteur désigné en leur sein est chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

## Elles sont présidées par :

- Commission Finances, Personnel, Administration Générale : **Dominique COUTIERE**
- Commission Autonomie (Personnes âgées et Personnes handicapées) et Protection de l'Enfance : **Paul CARRERE**
- Commission Insertion, Famille, Lutte contre les discriminations : **Frédéric DUTIN**
- Commission Solidarité territoriale : **Didier GAUGEACQ**
- Commission Aménagement du territoire : **Olivier MARTINEZ**
- Commission Environnement, transition écologique et énergétique : **Jean-Luc DELPUECH**
- Commission Agriculture et Forêt : **Dominique DEGOS**
- Commission Attractivité, Tourisme et Thermalisme : **Cyril GAYSSOT**
- Commission Économie Sociale et Solidaire : **Eva BELIN**
- Commission Éducation et Sports : **Muriel LAGORCE**
- Commission Jeunesse : **Sylvie BERGEROO**
- Commission Culture : **Rachel DURQUETY**
- Commission Démocratie Participative : **Sylvie BERGEROO**

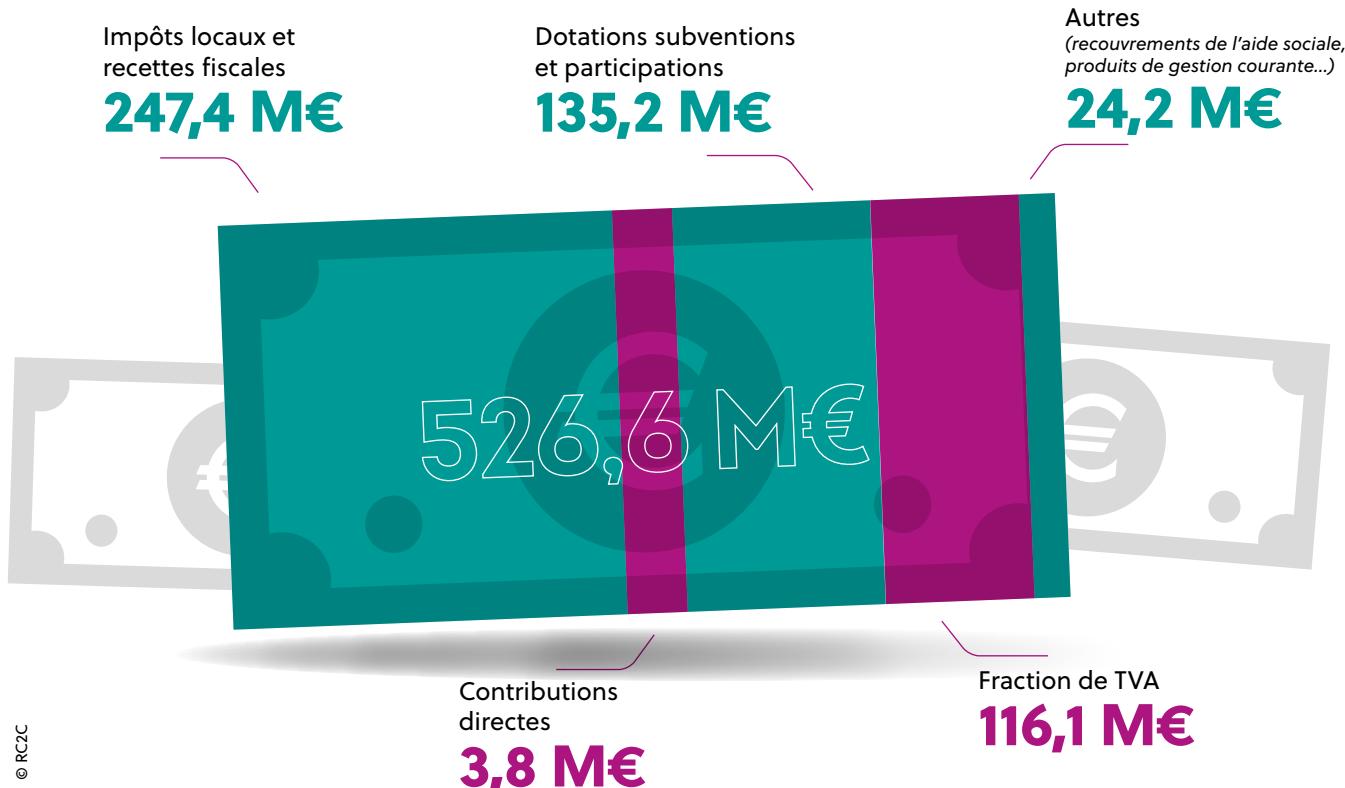
# Le compte administratif 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice.



# Le financement

En 2023, le Département n'a mobilisé aucun emprunt.



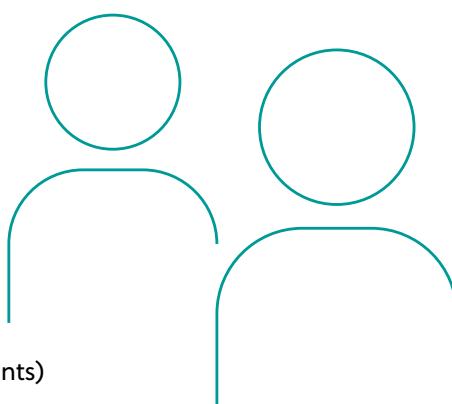
© RC2C

# Ressources humaines

Le Conseil départemental des Landes emploie

**1452** titulaires et  
**543** non-titulaires :

- **90** contractuels (permanents)
- **302** assistants familiaux
- **128** travailleurs handicapés
- **5** collaborateurs de cabinet et de groupes politiques
- **18** apprentis.



**26 %** sont en catégorie A,  
**16 %** en catégorie B,  
**58 %** en catégorie C.

De nombreux métiers sont représentés :

agent administratif, agent d'accueil, médecin, assistant familial, technicien naturaliste, archéologue, comptable, médiateur culturel, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, graphiste, assistant social, chargé de communication, chargé de recrutement, etc.

# Promotion de l'égalité femmes-hommes

## Des états généraux du sport consacrés à la promotion du sport féminin

Le 25 mars à Castets, le Comité départemental olympique et sportif des Landes a réuni, sous l'égide du Département, une soixantaine de comités sportifs pour réfléchir aux meilleurs outils pour promouvoir le sport féminin et la mixité dans le sport landais. Les conclusions ont été partagées avec l'ensemble des clubs sportifs et donneront lieu à de nouveaux temps de concertation pour continuer la sensibilisation aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et faire évoluer les pratiques.



82

**communes (soit 221 000 Landaises et Landais) ont adhéré à l'appel du Département « Pour une société landaise sans violences contre les femmes » ainsi que les 18 EPCI landais.**



**Gardons à l'esprit que ce travail est long, qu'il n'est jamais achevé et qu'il est de notre responsabilité d'œuvrer pour la tolérance mutuelle, le respect des autres, l'égalité entre les citoyens et les sexes et de se battre pour la liberté.**

Salima Sensou, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes



## Collège : une expérimentation pour promouvoir l'égalité filles-garçons et la lutte contre le sexisme

En partenariat avec les Francas des Landes et l'Education nationale, le Département a lancé un dispositif expérimental de lutte contre le sexisme au collège. 3 établissements (Linxe, Saint-Pierre-du-Mont et Tartas) y participent depuis la rentrée de septembre 2023. A la suite de premières séquences de sensibilisation abordant la notion de sexisme sous forme de jeux et de débats, sont menés des projets - artistique avec un plasticien à Linxe, d'expression orale et de graphisme avec un photographe à Saint-Pierre-du-Mont et d'aménagement de la cour à Tartas.

## « Les nouvelles violences faites aux femmes » au cœur de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le 25 novembre, la Ville de Tarnos a accueilli la deuxième édition de l'événement organisé par le Département à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes dont la thématique était « les nouvelles violences faites aux femmes ».

Cette manifestation a permis, en réunissant les partenaires du territoire, de sensibiliser le grand public et les professionnels aux nouvelles formes de violences : harcèlement en ligne, revenge porn, raids numériques, etc.

Dans la continuité de son engagement, le Département a impulsé un appel « Pour une société landaise sans violences contre les femmes » dans lequel les collectivités des Landes s'engagent à mettre en place des mesures concrètes pour mieux repérer et accompagner les victimes de violences sexuelles, sexistes et domestiques.

# Le Budget Participatif Citoyen des Landes

## Vote 100 % numérique pour le BPC40 #3

Dans un souci de sécurisation du dispositif, la phase de vote a été dématérialisée en 2023. Cependant, conscient des difficultés d'accès au numérique d'une partie de la population, le Département a mis en place un partenariat avec les conseillers numériques France Services afin d'accompagner celles et ceux qui rencontraient des difficultés pour voter. 52 permanences ont été mises en place et une présence assurée sur les marchés.

## La « solidarité » au cœur des projets lauréats

Parmi les 136 projets soumis au vote des citoyens, 45 sont lauréats dont 9 projets jeunes. La thématique « Solidarités et inclusion » arrive en tête avec 15 projets lauréats. Cette édition marque une fois de plus la diversité thématique et territoriale des initiatives citoyennes récompensées : « Sports et loisirs », « Culture et patrimoine », « Environnement et cadre de vie », « Mobilités », « Education et jeunesse », etc. réparties sur l'ensemble des 15 cantons.

## La Commission citoyenne : « des citoyens au service des citoyens »

La Commission citoyenne est garante de la transparence du dispositif. Elle a été active pendant les phases de promotion de la campagne et du vote en étant présente sur les marchés, accompagnée des élus du canton. Ses membres ont été invités par leurs homologues du Lot-et-Garonne. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur l'engagement citoyen et les actions de participation citoyenne mises en place par les deux Départements.



**Je me réjouis des nombreuses initiatives qui ont émergé dans les différents cantons et qui ont été souvent bien relayées au niveau local. On constate clairement au fil des éditions une meilleure connaissance par la population landaise de ce qu'est un budget participatif.**

Sylvie Bergeroo, conseillère départementale déléguée au BPC40 et à la démocratie participative



Repères

# 22 500

c'est le nombre de votants lors de la 3<sup>e</sup> édition du BPC40.

# Transition énergétique

## Rénovation énergétique des bâtiments

Dans la continuité des actions déployées en 2022, le Département a poursuivi son accompagnement pour la rénovation énergétique des bâtiments, qu'il s'agisse des particuliers par l'intermédiaire du financement des plateformes de rénovation énergétique (150 000 €), mais encore par sa participation au financement des projets déposés par les collectivités au titre de la DETR ou Fonds Vert et labellisés CRTE. Ainsi, 1,7 M€ d'aides ont été allouées en 2023 pour la rénovation énergétique du patrimoine public (1,3 M€ en 2022).

## Sobriété énergétique

Tout au long de l'année, le Département, signataire de la charte EcoWatt, a poursuivi ses efforts en termes de sobriété énergétique. Entre l'hiver 2021/2022 et l'hiver 2022/2023, les mesures adoptées ont permis de réduire, pour l'ensemble des sites, de 13,9 % la consommation de gaz (après correction des effets météorologiques) et de 6,2 % la consommation d'électricité.

## Expérimentations en agrivoltaïsme

En 2023, le Département a également lancé une consultation et retenu les sociétés lauréates pour développer 2 pilotes agrivoltaïques sur son domaine privé. L'objectif de ces expérimentations est d'améliorer la connaissance sur l'intérêt de ces dispositifs, en s'assurant de la synergie entre activité agricole et production énergétique, dans un contexte de changement climatique avéré. Les vignes du domaine d'Ognoas seront donc à terme équipées sur 3,5 ha d'ombrières photovoltaïques, et une parcelle de 3,9 ha à Haut-Mauco permettra de tester la compatibilité entre ombrières photovoltaïques et grandes cultures.

## Lancement d'un cadastre solaire

Le Département a lancé en 2023 la création d'un cadastre solaire des Landes, permettant à tous d'évaluer le potentiel solaire de leur toiture, d'obtenir une simulation financière de leur projet et d'évaluer les économies réalisées. L'outil sera mis en ligne au cours du premier trimestre 2024, et doit favoriser le développement des installations photovoltaïques prioritairement sur des surfaces déjà artificialisées.

## Contribution au financement de bornes de recharge électrique

Le Département a acté en 2023 sa participation au financement des nouvelles bornes de recharge électrique sur l'espace public, à hauteur de 650 000 €. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur des Infrastructures de recharge des Véhicules Electriques porté par le SYDEC.

## Réduction des consommations d'eau et d'énergie dans les collèges

Le Département accompagne depuis septembre 2022 5 collèges tests sur la réduction des consommations d'eau et d'énergie. Un suivi sur 2 ans permettra d'évaluer les réductions de consommation et les économies réalisées suite aux différentes actions de sensibilisation menées sur le terrain.

## En interne, faire évoluer les pratiques

Le Département incite ses agents à mettre en place des pratiques écoresponsables au quotidien : réduction des déchets et tri, diminution des consommations d'énergie, utilisation de vélos, etc.

1104 GWh/an

c'est la production d'électricité photovoltaïque des Landes en 2022 (769 GWh/an en 2020).

# > QUE FAIT LE DÉPARTEMENT pour ma commune ?

**34,8 M€**

En tant que **1ER PARTENAIRE DES COMMUNES**,  
le Département est incontournable pour **FINANCER**  
**ET ANIMER LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES** qui contribuent  
à la vie **DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES**.



# Les temps forts de 2023

©T.Toulemonde



## 10 MARS • LANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE « ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT »

Face au défi du vieillissement, aux situations de vulnérabilité et à la crise des vocations dans les métiers du social et du médico-social, le Département, ses partenaires et les professionnels s'engagent collectivement pour trouver des solutions.



## 26 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET • 34<sup>E</sup> FESTIVAL ARTE FLAMENCO

Plus de 19 000 festivaliers à Mont-de-Marsan, un record de fréquentation pour cette nouvelle version du festival qui investit davantage le centre-ville et propose de nombreux spectacles professionnels gratuits.



## 4 ET 7 JUILLET • LE TOUR DE FRANCE DANS LES LANDES

A Dax et Mont-de-Marsan mais aussi dans les communes traversées par le Tour, le Département s'est mobilisé pour aménager l'espace public et accueillir officiels et grand public.



## 24 AOÛT • ANDREÏ KOURKOV À SANGUINET

L'écrivain ukrainien, rendu célèbre en France avec *Le Pingouin* (2000), a été reçu par la médiathèque de Sanguinet dans le cadre des Rendez-vous de la Médiathèque départementale.

CC Chambres

## 4 SEPTEMBRE • RENTRÉE SCOLAIRE AU COLLEGE LUBET-BARBON (SAINT-PIERRE-DU-MONT)

C'est dans un établissement complètement rénové que les 600 élèves ont fait leur rentrée. Au total, un budget de 100 M€ est prévu entre 2021 et 2026 pour les travaux dans les 39 collèges landais.



## ATLAS DES PAYSAGES DES LANDES

Un site pour découvrir, comprendre et interpréter les paysages des Landes



## 17 OCTOBRE • L'ATLAS DES PAYSAGES EST EN LIGNE !



## 25 NOVEMBRE • « POUR UNE SOCIÉTÉ LANDAISE SANS VIOLENCE CONTRE LES FEMMES »

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Département a réuni à Tarnos experts et partenaires pour parler des nouvelles violences faites aux femmes – cyber-harcèlement, revenge porn, etc.



## 11 DÉCEMBRE • VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER : DES PREMIERS ENSEIGNEMENTS ENCOURAGEANTS

3 ans après l'ouverture de ce lieu de vie et de recherche, une équipe de l'Inserm/Université de Bordeaux note une stabilité des capacités cognitives des résidents et un meilleur vécu des aidants.

# LES SOLIDARITÉS HUMAINES



Le Département se mobilise pour gérer le quotidien, répondre à l'urgence et prévoir le long terme, dans ce large champ de compétences qui concerne les Landaises et les Landais à chaque étape de leur vie.



# Sommaire

<b>AUTONOMIE, PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>P. 20</b>
<b>PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	<b>P. 23</b>
<b>SOUTIEN AUX FAMILLES</b>	<b>P. 24</b>
<b>INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS</b>	<b>P. 25</b>

# Autonomie, personnes âgées et personnes en situation de handicap

## Soutenir les EHPAD

Nombreux sont les EHPAD à être confrontés à des difficultés budgétaires et financières particulièrement préoccupantes avec des risques sur la qualité et l'accessibilité des Landais à cette offre. Aussi, en complément du financement de 2 M€ dédié au plan « Bien Vieillir dans les Landes », du fonds « Energie Inflation » de 3 M€ ciblé en direction des EHPAD, une enveloppe supplémentaire de 2,5 M€ a été votée en faveur des 45 EHPAD.



**59,7 M€**

c'est le budget mobilisé pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit +8,9 %.  
10 788 bénéficiaires de l'APA.

Repères

## Aux côtés des aînés et de leurs aidants

Chef de file de l'action sociale en faveur des personnes âgées et de leurs aidants, le Département met à leur disposition :

- Un numéro vert Bien Vieillir 0800 40 04 04, permanence téléphonique de renseignement et d'orientation (17 000 appels en 2023 avec une progression de plus de 1 000 appels par an depuis 2020) ;
- Un service pour les prestations de soutien à domicile et d'aide en établissement : mise en place des plans d'aide dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie, aide-ménagère à domicile, aide à l'hébergement en établissement. 11 000 bénéficiaires en 2023 ;
- Des Antennes territorialisées personnes agées (ATPA) offrant un accueil et un accompagnement de proximité à Dax, Mont-de-Marsan, Morcenx, Mugron, Saint-Vincent-de-Tyrosse. En 2023, l'Assemblée départementale a décidé d'ouvrir en 2024 une antenne supplémentaire sur le territoire des Grands Lacs ;
- Un soutien psychologique pour les personnes âgées et leur famille accessible par une ligne dédiée : 05 58 05 42 35 et proposant des visites à domicile ;
- Un service départemental de téléalarme de 10 000 abonnés articulé avec les CCAS/CIAS, mairies et le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

## Pour des aînés actifs

Résolument engagé dans la préservation du lien social, dans la lutte contre les effets du vieillissement, dans la recherche de solutions face à la fracture numérique ou aux problèmes de mobilité, le SAPAL déploie un programme d'actions au profit des personnes âgées et/ou vulnérables.

Accompagnement d'associations de transport solidaire, mise en place d'ateliers collectifs et d'aide individuelle autour du numérique, développement de l'activité physique adaptée par des séances hebdomadaires et par la formation d'animateurs, activités culturelles, de loisirs et sociales, création d'un réseau de plus de 450 bénévoles favorisant le réengagement et l'intergénération... sont quelques-unes des initiatives inscrites dans son calendrier annuel.

Les clubs de 3<sup>e</sup> âge et les établissements d'hébergement bénéficient d'un accompagnement spécifique.

## Village Landais Alzheimer : 1<sup>ers</sup> enseignements

En 2023, l'auditorium du Village Henri-Emmanuelli a ouvert au public extérieur, venant ainsi compléter le dispositif expérimental porté par le Département des Landes et l'ARS Nouvelle-Aquitaine au sein de cet établissement innovant. Plusieurs concerts et spectacles y ont été organisés.

Par ailleurs, en conclusion de cette année, les équipes de l'INSERM ont présenté le 11 décembre des enseignements partiels et intermédiaires de leur recherche : ceux-ci s'avèrent très encourageants sur la portée de cette nouvelle forme de prise en soins de la maladie d'Alzheimer en France.

## Faciliter la mobilité des aides à domicile

Face à la montée des besoins d'accompagnement à domicile et à la nécessité d'améliorer l'attractivité de ces métiers, le Département des Landes a lancé en 2023 une étude sur les enjeux et les spécificités de la mobilité des aides à domicile. 800 personnes y ont répondu.

Des ateliers de travail réunissant acteurs et experts ont identifié 4 pistes à explorer : la voiture de service avec remisage à domicile, le vélo électrique, la voiture sans permis et le garage solidaire.

5 territoires sont candidats à l'expérimentation qui se déroulera en 2024 : le canton du Pays Tarusate Morcenais, Maremne Adour Côte-Sud et le Seignanx, le territoire de Mimizan et des Grands Lacs, l'agglomération du Marsan, le territoire des Landes d'Armagnac et de la Haute Lande.



**En l'espace de 3 ans, des efforts considérables ont été faits pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées à domicile et faciliter l'exercice des centres intercommunaux d'action sociale ou des associations, à travers la revalorisation salariale, les dotations qualité et l'étude sur la mobilité.**

Paul Carrère, vice-président du Conseil départemental délégué à l'autonomie et aux personnes âgées

Repères

3,4 M€

**versés aux établissements pour personnes âgées et personnes handicapées pour l'amélioration des conditions d'accueil (intégré au programme pluriannuel 2021-2026 de 14 M€).**

## Développer l'attractivité des métiers de l'accompagnement

Après un lancement officiel le 11 mars lors de la conférence-débat « Relever les défis de l'attractivité des métiers de l'accompagnement dans les Landes » à Pontonx-sur-l'Adour, l'année 2023 a marqué le déploiement effectif de la feuille de route de cette démarche intersectorielle et déclinée localement avec un important travail de concertation (rencontres institutionnelles, techniques, ateliers et rencontres territoriales, création du site Internet dédié [attractivite-metiers.landes.fr](http://attractivite-metiers.landes.fr)).

En point d'orgue, l'organisation d'un webinaire le 16 novembre 2023 et la mise en place d'un vote pour que les principaux intéressés puissent hiérarchiser les premières actions à mener en 2024.

## Un nouveau schéma autonomie 2024-2028

Elaboré en 2023 en concertation avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants, mais également avec les forces vives du territoire - partenaires institutionnels, professionnels des établissements et des services médico-sociaux -, le Schéma départemental de l'autonomie s'articule autour de 4 axes structurants sur lesquels s'appuie la politique départementale pour les 5 ans à venir :

- 1. Faciliter l'accès aux droits et à l'information,
- 2. Améliorer l'efficience de la réponse et de l'offre de service en matière d'accompagnement,
- 3. Faciliter et fluidifier les parcours,
- 4. Soutenir les professionnels et les proches aidants.

## Développer l'habitat inclusif

Prévue par la Loi de financement de la Sécurité sociale de 2021, l'Aide à la Vie Partagée (AVP) est une aide individuelle destinée aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 65 ans qui font le choix de vivre dans un habitat inclusif. Bien qu'individuelle, l'AVP est versée aux porteurs de projet d'habitats inclusifs conventionnés avec le Département. Sa mise en œuvre dans les Landes a été délibérée en juillet 2022, opérationnelle en 2023.

Le département compte aujourd'hui 10 projets au bénéfice de 71 habitants (61 personnes âgées et 10 personnes handicapées). Un appel à candidature lancé au cours de l'année 2023 a permis de poser les bases de la montée en charge de ce dispositif pour les deux prochaines années. 11 nouveaux projets d'habitat inclusif ont ainsi été réceptionnés par le Département pour un total de 116 habitants (54 personnes âgées et 62 personnes handicapées).

### « Chacun sa vie, chacun sa réussite » : un projet pour les jeunes porteurs de TSA

L'année 2023 a été marquée par :

- L'ouverture des places en SAMSAH (Service médico-social adapté) dès novembre ;
- La finalisation de l'acquisition du terrain ayant vocation à accueillir le campus Autisme. Les premières étapes du programme architectural sont prévues pour début 2024 ;
- L'engagement concret de partenariats avec les collectivités et associations pour mailler l'ensemble du département et trouver des solutions pour accueillir les jeunes à leur sortie du dispositif 15-25 ans ;
- Carrefour d'échanges et de travail, de dialogue entre professionnels, personnes concernées par l'autisme et scientifiques, la 2<sup>e</sup> édition des Rendez-vous landais de l'autisme a réuni plus de 200 personnes les 6 et 7 avril.

## Maison landaise des personnes handicapées : un nouveau site internet

De nombreuses nouveautés sont proposées, avec notamment la Foire aux Questions mais aussi les démarches dématérialisées (les démarches restant cependant toujours possibles en version papier), les actualités de la MLPH et de ses partenaires. L'accent a été mis sur l'accessibilité (module Lisio).

[handicaplandes.fr](http://handicaplandes.fr)



**L'innovation dans la prise en charge des jeunes de 15-25 ans avec TSA permet un accompagnement au plus près des besoins et des attentes. Avec le double objectif de réduire les obstacles dans leur parcours de vie et de faciliter leur quotidien. Dans un même endroit, les services adaptés et les professionnels seront réunis.**

Magali Valiorgue, conseillère départementale déléguée à l'autonomie - personnes handicapées



## Accompagner les usagers dans la réforme des ESAT

La réforme en cours des ESAT fait évoluer les pratiques relatives à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. Leurs droits se trouvent renforcés, afin de se rapprocher du droit commun. Le Pôle adulte départemental Les Jardins de Nonères se doit d'adapter son accompagnement et de sécuriser les parcours.

## Le championnat de France para-tennis de table adapté organisé par le SSID

En collaboration avec ses partenaires sportifs et institutionnels locaux (Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, Comité départemental du Sport Adapté des Landes, Stade montois Tennis de table, clubs des départements voisins et SAPAL), le Service Sports Intégration et Développement (SSID) a organisé du 9 au 11 mai 2023 à Mont-de-Marsan le championnat de France Sport Adapté Jeunes. Une centaine de pongistes de moins de 21 ans venus de 20 départements avec leurs accompagnateurs se sont retrouvés pour y participer.

# Protection de l'enfance

## La cellule de recueil des informations préoccupantes

Toutes les transmissions d'éléments préoccupants sont centralisées par la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP). La réception d'éléments préoccupants donne lieu dans la majorité des cas à une évaluation instruite en interne qui peut se conclure différemment selon la gravité : clôture et renvoi vers un service de prévention compétent, mesures administratives ou transmission à l'autorité judiciaire sous forme de signalement.

En 2023, a été créée une cellule départementale qui se compose de 2 Équivalents temps plein (ETP) de cadres de service, 11,5 ETP de travailleurs sociaux répartis dans le département et 2 ETP de rédacteurs à Mont-de-Marsan. Cette équipe sera renforcée début 2024 d'un ETP supplémentaire de travailleur social à Mont-de-Marsan qui fera le lien avec les partenaires en amont de la qualification et viendra en appui sur la gestion des IP immédiates et de l'urgence.

L'origine des informations préoccupantes est multiple : partenaires médico-sociaux, Éducation nationale, autres Conseils départementaux, centre d'appel « 119 ».

## Protéger les enfants victimes d'infractions pénales, de violences

Le Président du Conseil départemental et par délégation 4 professionnels de la DGAS sont inscrits sur la liste des administrateurs ad hoc de la Cour d'appel de Pau. Ils sont chargés d'assurer la protection des intérêts de l'enfant quand celle-ci n'est pas assurée par ses parents.

En 2023, le nombre de nouveaux mineurs accompagnés dans ce cadre d'un mandat est de 353 contre 224 en 2022 et 151 en 2021. L'augmentation des désignations a entraîné la nécessité de structurer et d'augmenter les effectifs de la cellule administrateur ad hoc et procédures contentieuses.



**L'une des nouveautés est le développement du placement à domicile, alternative au placement « classique » des enfants. Décidé par le juge, son objectif est de maintenir les enfants à leur domicile avec un suivi renforcé des personnels de l'ASE ; cela évite une institutionnalisation parfois préjudiciable pour les enfants protégés.**

Agathe Bourretière, conseillère départementale en charge de l'enfance



© Shutterstock

1 712

Repères

**éléments préoccupants concernant un mineur transmis au Conseil départemental en 2023 ; parmi ceux-ci, 735 ont fait l'objet de l'ouverture d'une information préoccupante.**

# Soutien aux familles

## Le soutien aux familles : c'est quoi ?

L'action à destination des familles s'articule autour :

- De la prévention sociale et médico-sociale en accompagnant les jeunes, les couples, les jeunes enfants et leurs parents tout au long de la grossesse, de la naissance et des premières années de la vie de l'enfant. Une attention particulière est portée aux familles en difficulté, à particularités, en situation de grande précarité ou de vulnérabilité ;
- De l'accompagnement en matière d'accueil de la petite enfance.

## L'accompagnement des professionnels de la petite enfance

Le Département participe à l'accompagnement technique et financier du réseau de soutien aux professionnels de la petite enfance (psychologues petite enfance et Pôle Ressources Inclusion).

En 2023, dans le cadre d'un appel à projet régional « Petite Enfance 2022 Enfance = Egalité » et « 1000 premiers jours », le pôle Protection Maternelle et Infantile a déployé un cycle de 4 conférences, à destination des professionnels de la petite enfance (modes d'accueil, Conseil départemental, Education nationale, etc.), voire pour certaines du grand public.

Objectif ? Offrir des espaces de réflexion et de veille professionnelle en complément des formations, mais également créer du lien et une culture professionnelle commune et transversale à l'échelle du département.

Repères

400

personnes au total ont assisté aux 2 premières conférences sur les thèmes « Nature et jeu en extérieur » et « Accueil des parents ».

## Le Fonds départemental d'aides financières aux familles

Le Département des Landes, en sa qualité de chef de file de l'action sociale et de l'insertion, accompagne les familles lors de périodes difficiles dans leur parcours de vie au travers des aides financières.

Ces aides visent essentiellement les familles ou les individus les plus démunis ou en difficulté passagère et peuvent intervenir dans plusieurs domaines : le soutien à la parentalité (FLSP), le logement (FSL), les aides individuelles dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion (AFI) et les aides aux jeunes en difficulté (FAJ).

Des crédits complémentaires sont prévus afin d'apporter un soutien aux familles et leur garantir l'accès et le maintien de l'alimentation en électricité, gaz, énergies, eau, télécommunications.

8,8 M€

sont dédiés à la Protection Maternelle et Infantile, à l'accueil de la petite enfance et à l'accompagnement des professionnels.



# Insertion et lutte contre les exclusions

## Le Pacte Territorial d'Insertion

L'engagement du Département en faveur de l'insertion s'appuie sur un outil partenarial, le Pacte Territorial d'Insertion (PTI), qui décline des actions visant à favoriser l'insertion sociale, socioprofessionnelle et professionnelle des publics en précarité et notamment les bénéficiaires du RSA (BRSA). Il est l'outil de coordination des différents programmes, dispositifs et actions d'insertion conduits dans le département.

Ce PTI a été adopté par l'assemblée délibérante le 6 mai 2021 pour la période 2021-2025. Ses orientations et leur déclinaison visent à :

- Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion ;
- Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité ;
- Structurer et animer une offre territoriale d'insertion visible et cohérente.

Il prévoit la mise en synergie de tous les acteurs, dispositifs et cofinancements possibles pour offrir, sur 5 ans, les meilleures réponses possibles aux besoins des publics en précarité, avec un partenariat renforcé et l'inclusion de nouveaux partenaires, notamment dans le secteur économique ou de la santé.



Repères

**60,8 M€**

(dont 51,1 M€ pour le RSA)

c'est le montant alloué aux politiques en faveur de l'insertion et de l'inclusion des populations vulnérables.

En 2023, un budget global de **2,2 M€** a été consacré à l'insertion selon la répartition suivante :

- Insertion sociale (aide alimentaire, mobilité, schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, insertion sociale et scolaire des jeunes, santé, fonctionnement des structures d'actions collectives) - 901 450 €.
- Insertion par l'économie (entreprises d'insertion, associations chantiers d'insertion et intermédiaires, actions spécifiques) - 856 750 €.
- Insertion professionnelle (accompagnement à l'emploi, formation) - 462 200 €.

# ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE



Préparer l'avenir et assurer aux Landaises et aux Landais un cadre de vie de qualité, tels sont les engagements pris par le Département dans sa feuille de route. Cela passe par un développement équilibré des territoires, une anticipation des défis écologiques et énergétiques et un soutien renforcé au tissu économique, touristique et agricole local.



# Sommaire

<b>SOLIDARITÉ TERRITORIALE</b>	<b>P. 28</b>
<b>HABITAT ET LOGEMENT</b>	<b>P. 29</b>
<b>INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS</b>	<b>P. 30</b>
<b>SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)</b>	<b>P. 33</b>
<b>AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE</b>	<b>P. 33</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	<b>P. 34</b>
<b>ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET THERMALISME</b>	<b>P. 35</b>
<b>ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>P. 37</b>
<b>AGRICULTURE</b>	<b>P. 38</b>
<b>LA FILIÈRE FORêt-BOIS ET LE DOMAINE D'OGNOAS</b>	<b>P. 39</b>

# Solidarité territoriale

## Favoriser un développement intégré et équilibré des territoires

Dans le cadre de ses compétences en matière de solidarité territoriale et d'ingénierie, le Département soutient le développement territorial intégré des territoires de manière transversale, au titre de ses différents règlements sectoriels d'intervention.

Il suit la mise en œuvre, avec les services de l'Etat, du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public ainsi que les contrats de relance et de transition écologique ; il veille à sauvegarder et développer les services à destination de la population, notamment dans les zones rurales.

## Aides aux investissements

En 2023, 2,3 M€ d'aides aux investissements ont été octroyés aux collectivités au titre du Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) et des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) rebaptisés contrats de réussite de la transition écologique.

118 nouveaux projets d'aides aux investissements des collectivités ont été programmés pour près de 4,7 M€, notamment 109 projets relevant des contrats de relance et de transition énergétique, 6 projets de soutien aux équipements publics (centre de loisirs de Peyrehorade entre autres) et 3 projets de soutien aux derniers commerces en milieu rural (épicerie à Saint-Gor, boulangerie à Saugnacq-et-Muret, épicerie à Liposthey).

Depuis 2019, 13 dotations de revitalisation ont été octroyées pour 3,5 M€. 23 centralités sont accompagnées pour finaliser leur plan de référence ou identifier les projets à soutenir à l'issue des études réalisées.

## Contrats de réussite de la transition écologique

109 projets ont été retenus pour un montant d'aides de 3,4 M€ qui concernent 77 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics (mairie, foyers des aînés, salles communales...) pour 1,7 M€, 7 projets structurants de territoire pour 1 M€, 13 projets de production d'énergie renouvelable en autoconsommation pour 160 000 €, 6 projets de mobilité douces pour des liaisons structurantes des coeurs de villes et centres bourgs pour 385 000 €.

## Ingénierie

14 études ont été soutenues et les démarches prévues ont été engagées, notamment, pour les centralités et les Petites Villes de Demain.



**Un effort conséquent en matière de transition écologique et d'accompagnement des collectivités a été réalisé en 2023.**

Didier Gaujeacq, conseiller départemental délégué à l'aide aux communes



**12,5 M€**

pour la période 2022-2026, en soutien aux centralités landaises pour leur revitalisation, leur dynamisation ou leur restructuration lorsqu'elles se sont engagées dans une analyse globale de leur territoire via un plan de référence ou une étude globale.

**12,5 M€**

pour soutenir les projets retenus dans le cadre des Contrats de relance et transition écologique pour 2022-2026. 208 projets soutenus depuis 2023 pour 6,5 M€.

Repères



# Habitat et logement

## Un Plan d'investissement renforcé jusqu'en 2026

Dans le cadre du Plan départemental de l'Habitat (PDH) et pour soutenir davantage la production de logements sociaux sur son territoire, le Département a renforcé son action dès 2023. Ainsi, le montant global de son engagement sur la période 2021-2026 a été augmenté, passant de 15 M€ initialement prévus à 21 M€.

## Le Plan départemental de l'Habitat des Landes (PDH)

Le PDH fixe l'objectif de production annuel à 700 logements locatifs sociaux et 350 logements en accession sociale à la propriété.

Le travail de XL Habitat a permis d'éviter que la programmation de logements à loyer modéré ne s'effondre dans le département. XL Habitat porte, en effet, près de 70 % des agréments délivrés par l'État durant l'année 2023. Avec le soutien du Département, il a également procédé à la réhabilitation d'une centaine de logements existants.

## Grândola : un programme 100 % social à Tarnos

D'ici fin 2024, 108 logements sociaux seront disponibles : 33 en locatif, gérés par XL Habitat et 75 en accession sociale à la propriété – Bail Réel et Solidaire. En complément de sa garantie d'emprunts, le Département des Landes a apporté son soutien financier, à hauteur 150 000 €. La dimension environnementale est un élément phare de ce projet qui allie sobriété foncière, énergétique et qualité de vie. Les futurs résidents et les habitants de Tarnos ont été associés à la conception des logements et des espaces partagés (près de 2 000 m<sup>2</sup> végétalisés). Sur le modèle du projet Grândola, l'aménagement du secteur Serpa se poursuivra sur l'îlot baptisé Pasionaria. Des commerces et plus d'une centaine de logements sociaux y seront également implantés.



**Nous étudions avec la Banque des territoires la possibilité de créer un nouvel outil – une foncière – qui permettrait au Département de porter du foncier sur du très long terme et ainsi aider les communes.**

Jean-Marc Lespade, conseiller départemental délégué à l'habitat



## De l'observation à l'élaboration de stratégies de maîtrise foncière

Une étude-action et deux conférences départementales de l'Habitat ont permis de partager la nécessité de consolider et promouvoir une politique foncière à l'échelle des Landes, de reconstituer des stocks fonciers publics à usage de l'habitat dans les territoires en tension. L'ensemble des collectivités locales a été doté d'un observatoire dynamique et d'outils d'aide à la décision facilitant la définition de leurs stratégies d'intervention en matière d'habitat au travers de la mise en œuvre de plans d'action foncière.

Il s'agit notamment de faire évoluer l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), Landes Foncier, dans sa capacité à accompagner les territoires et de devenir un acteur majeur dans l'écosystème de la production d'une offre de logements abordables.

+ de 500  
logements sociaux financés par le Département : créations/ réhabilitations en maîtrise d'ouvrage publique (XL Habitat, communes et intercommunalités).

## La réalisation d'un diagnostic portant sur le logement des jeunes

Le Département, en partenariat avec l'État et la CAF, a lancé début juillet un diagnostic départemental visant à mieux apprécier les besoins spécifiques des jeunes eu égard à l'offre de logements existants. On compte plus de 55 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans, un public particulièrement touché par la problématique de l'accès au logement.

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Nouvelle-Aquitaine, à qui la réalisation du diagnostic a été confiée, rendra ses préconisations dans le courant du premier trimestre 2024.

# Infrastructures et mobilités

## Grosses opérations sur les ouvrages d'art

Le réseau routier départemental compte plus de 1 150 ponts d'une ouverture supérieure à 2 mètres permettant le franchissement d'un cours d'eau ou d'une autre infrastructure de transport. Ils font l'objet d'une surveillance avec des visites annuelles et des travaux d'entretien courant.

Toutefois, certains ouvrages nécessitent à un moment de leur vie des travaux de réparation conséquents. Ceux-ci sont précédés d'études techniques détaillées et soumis au respect des procédures environnementales (loi sur l'eau, dérogation à la destruction d'habitats d'espèces protégées). En 2023, des travaux importants ont été engagés sur 4 ouvrages d'art :

- Construction du nouveau pont de Sorde-l'Abbaye en lieu et place de l'ancien ;
- Démolition du pont du ruisseau du Mort à Saint-Paul-en-Born en vue de la construction d'un nouveau pont en 2024 ;
- Démarrage des travaux de réparation du Vieux pont de Dax ;
- Réparation du pont du Bourrus à Saint-Pierre-du-Mont.

## Contournement de la zone portuaire de Tarnos

Suite au jugement du tribunal administratif de Pau rejetant les recours sur l'arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées (novembre 2022), les travaux de construction de la voie de contournement du port de Tarnos ont débuté en janvier : réalisation des terrassements des ouvrages hydrauliques et mise en place des différentes mesures de compensation environnementale.

La fin des travaux de chaussée et la mise en service sont prévues pour 2024.



## Aménagement de la voie ferrée entre Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Hagetmau

Le 25 avril, le Département a signé avec SNCF Réseau une convention de mise à disposition de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mont-de-Marsan – Hagetmau dans le but de l'aménager en voie verte. Cela a permis de débuter à l'automne les travaux d'enlèvement des rails et de nettoyage de l'emprise, afin de pouvoir mener ensuite les études techniques et environnementales nécessaires à la réalisation du projet.

### Etudes avant travaux

La RD10 entre Pontonx-sur-l'Adour et Gousse avec les études hydrauliques, la préparation de la consultation pour les études environnementales.

Les études des opérations prévues hors Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) menées par ASF concernant la complétude de l'échangeur BARO/RD19 et au PIA, à savoir, le demi-diffuseur de Sorde-l'Abbaye/Carrèse-Cassaber entre l'A64 et la RD29 et le demi-diffuseur complémentaire BARO/RD817 se sont poursuivies et ont abouti à la réalisation des premiers travaux avec la mise en service des deux bretelles d'échange avec la RD817 fin octobre. Un comité de pilotage s'est tenu le 12 décembre en préfecture des Landes.

L'opportunité et la faisabilité d'une part de réaliser un échangeur supplémentaire sur l'autoroute A63 à Saint-Vincent-de-Tyrosse, et d'autre part de réutiliser en les aménageant les voies latérales à l'autoroute afin d'apaiser le trafic sur la RD810 dans les traversées d'agglomération. Ces études sont menées en lien avec Vinci Autoroutes et la communauté de communes MACS.



### L'entretien courant

Le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie.

Un effort particulier a été fait en 2023 pour le renouvellement des couches de roulement. 190 km de chaussées ont été renforcés, dont 83 km en enrobés tièdes, 56 km en enrobés coulés à froid et 95 km en enduits superficiels pour un coût de 11,62 M€. 1,57 M€ a été consacré au renouvellement du marquage routier en application du plan d'entretien de la signalisation horizontale. De plus, le Département a consacré 3,41 M€ à l'aménagement de traverses d'agglomération en accompagnement des communes concernées.

De plus, le Département a consacré 2,94 M€ à l'aménagement de 16 traverses d'agglomération en accompagnement des communes concernées.

Repères

53,9 M€

**consacrés à l'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier, à l'aménagement et à la mise en place de dispositifs pour faciliter la mobilité.**



# Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Depuis 2020 et afin de répondre aux enjeux du SDIS, le Département a augmenté significativement sa contribution à son fonctionnement qui s'élève à 23,8 M€ en 2023, ce qui représente 70 % des contributions des collectivités locales.

Il consacre ainsi 50,80 € / habitant au financement du SDIS, un montant supérieur à la moyenne nationale (42,67 € / habitant). Les communes, quant à elles, affectent 21,11 € / habitant au SDIS, la moyenne nationale étant de 30,69 € / habitant.

Le Département assume très majoritairement l'effort financier nécessaire au fonctionnement et au maintien d'un service départemental de qualité et performant.



# Aménagement numérique

## La desserte numérique améliorée

Le périmètre initial (2020) de 201 000 prises a évolué pour atteindre 234 400 prises, dont 116 400 à construire par le SYDEC et 117 000 par la société PiXL ; ces chiffres évoluent régulièrement.

A la fin de l'année 2023, ce sont plus de 4 000 km de réseau de fibre optique déployés par le SYDEC. 96 500 prises ont été construites (100 % du périmètre initial identifié avant la Covid-19) et près de 87 000 locaux sont éligibles pour plus de 42 000 abonnés. La société PiXL a construit plus 100 000 prises optiques.

Le taux de commercialisation est de 49 % pour le SYDEC et de 41 % pour la société PiXL.

## Exploitation et maintenance du réseau de fibre optique

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau d'initiative publique et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour 7 départements. A terme, le potentiel du marché de la SPL est de plus de 700 000 prises optiques. D'ores et déjà, plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL et ce sont aujourd'hui plus de 600 000 prises foyers et entreprises éligibles à la fibre.



# Environnement et transition écologique

## Atlas des paysages des Landes

L'étude menée par une équipe pluridisciplinaire s'est étalée sur 3 ans pour aboutir à la publication du site [Atlas-des-paysages.landes.fr](http://Atlas-des-paysages.landes.fr) le 17 octobre. Fort de ses 2 250 illustrations dont 210 cartes, 110 articles, 290 documents d'archives dans 11 zones géographiques, l'Atlas de paysages est un outil destiné aux particuliers et aux professionnels, pour découvrir les paysages landais dans toutes leurs spécificités, prendre connaissance des enjeux paysagers et élaborer les projets d'aménagement du territoire.

## Préserver le littoral

Le Département intervient au sein du Syndicat mixte du Littoral Landais qui porte une opération de nettoyage différencié permettant de collecter un volume moyen de 13 500 m<sup>3</sup> /an. En 2023, le volume collecté s'est avéré plus faible (4 005 m<sup>3</sup>) en raison de conditions météorologiques plus clémentes ; 100 % des apports collectés ont été valorisés. Des travailleurs en insertion pour cause de handicap ou par l'activité économique sont employés pour ces opérations sur le terrain (4 829 heures d'insertion en 2023).

## Traitements des micropolluants en sortie de station d'épuration

Après une phase de diagnostic achevée en février, le Département a lancé une étude sur les effets des rejets de micropolluants de stations d'épuration dans 5 cours d'eaux affluents de l'Adour. Un dossier de consultation est en cours de réalisation pour lancer la construction de deux pilotes qui seront déployés en 2024 sur les 3 stations retenues.



©J.-Y. Dourthe/Dpt40

## Une nouvelle forme de partenariat pour la préservation de la biodiversité

Le 12 décembre, le Département a signé son premier contrat d'Obligation Réelle Environnementale avec André Bordes-Vidal, figure emblématique de la sylviculture de Gascogne. Par ce contrat d'une durée de 90 ans, celui-ci confie au Département la gestion et la protection de plusieurs lagunes et zones humides qui demeurent sa propriété.

## Gaspillage alimentaire en restauration collective

Depuis 2022, le Département propose des sessions de formation à destination des acteurs de la restauration collective hors collèges (écoles, crèches, centres de loisirs, EHPAD, cuisines centrales, hôpitaux/cliniques...). En 2023, ce sont près de 45 sites de restauration collective et quelque 400 personnes qui en ont bénéficié pour intégrer définitivement l'enjeu de la réduction du gaspillage alimentaire dans leurs pratiques quotidiennes.

## Sauvegarder les plans d'eau douce arrière-littoraux

Des travaux d'arrachage d'un herbier de jussie conséquent (1,6 hectares) ont été finalisés sur l'étang Blanc (Seignosse, Soustons et Tosse). Des démarches opérationnelles d'aménagement des abords se sont poursuivies à Parentis-en-Born (lac de Parentis-Biscarrosse), Seignosse (étang Blanc) et Vielle-Saint-Girons (étang de Léon).

**Sachons prendre soin et préserver notre patrimoine naturel que nous aimons tant. Le préserver, mais aussi le faire découvrir, puisque sensibiliser à l'environnement, c'est bien la vocation de ces espaces.**

Jean-Luc Delpuech, vice-président du Conseil départemental délégué aux milieux naturels et à la biodiversité

## Gérer la ressource en eau

Le Département intervient auprès des gestionnaires des cours d'eau en faveur d'une gestion raisonnée et équilibrée des cours d'eau et pour la réduction des risques fluviaux. Cette action se déroule de manière partenariale (Région, Agence de l'eau, Etat...) par le biais d'une équipe dédiée ainsi qu'au travers de règlements d'aide pour la gestion des milieux aquatiques et pour la prévention des inondations. En 2023, plus de 1,35 M€ de subventions et de participations ont été versées à ces structures pour l'accomplissement de leurs missions.

Par ailleurs, le Département a lancé une étude d'opportunité d'élaboration d'un outil de gestion intégrée pour évaluer la nécessité de la mise en place d'une organisation spécifique apte à répondre aux enjeux « eau » et « aménagement » du territoire des bassins versants côtiers Sud Landes dans le contexte de changement climatique.



© Studio Meyranx

## Gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne les stratégies locales de gestion de la bande côtière visant à répondre aux enjeux d'érosion et de submersion marine. En 2023, une stratégie de 2<sup>e</sup> génération a été engagée sur le périmètre Soorts-Hossegor / Capbreton / Labenne. En parallèle, il soutient les projets d'aménagement durable des plages portées par les collectivités. Les plans-plages à Soustons (lac marin) et Ondres ont été achevés.

Repères

# 3 500 km

**d'itinéraires  
de randonnée  
(pédestre, équestre  
et VTT) aménagés et  
entretenus dont 199  
boucles pédestres,  
11 boucles VTT, 7  
boucles équestres,  
4 voies jacquaires  
et 3 voies vertes  
départementales.**



# Attractivité, tourisme et thermalisme

## Immobilier d'entreprises industrielles

L'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération ont délégué la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise au Département pour la période 2021-2026. Dans ce cadre, 17 projets immobiliers, portés par des entreprises landaises, ont été accompagnés pour un montant global de subventions de plus de 1,2 M€.

## Les projets d'aménagement économique

Par l'intermédiaire des 10 syndicats mixtes à vocation économique, le Département, associé aux collectivités territoriales, porte des projets d'aménagement, notamment dans le cadre de Zones d'aménagements concertés (ZAC) dont la réalisation est confiée à un concessionnaire, la SATEL. Le succès de la commercialisation des parcs d'activités économiques tels qu'Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne, Sud Landes à Hastingues, du Seignanx à Saint-Martin-de-Seignanx ainsi que la réussite de l'opération d'extension du parc d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor, achevée en 2023, confirment la pertinence du choix historique de ces démarches d'attractivité territoriale en direction des entreprises. Comme en témoignent les nombreuses créations nettes d'emplois.

## Domolandes poursuit développement

L'important projet Ecocampus du technopôle Domolandes, débuté fin 2021 sur la ZAC Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne, s'est poursuivi avec l'ouverture en 2023, par la SPL Domolandes, d'un nouvel espace d'accueil des entreprises de 3 860 m<sup>2</sup>. En 2023, la recherche s'est développée avec la montée en puissance de la 1<sup>re</sup> chaire industrielle sur la thématique du « bien vivre et bien vieillir dans son habitat », autour de l'intelligence artificielle et de la donnée numérique, et du laboratoire de recherche industrielle « Digital et cadre de vie », en liaison avec les universités de Toulouse 1 Capitole et de Pau Pays de l'Adour.

## Des aménagements à Agrolandes

L'année 2023 a vu la réalisation des premiers projets d'implantation sur le parc d'activités Agrolandes à Haut-Mauco. Le projet d'un nouveau bâtiment, en prolongement de l'actuel bâtiment Agrocampus géré par le GIP Agrolandes, est actuellement porté par la SATEL.

## Développer l'attractivité touristique des Landes

L'action départementale vise à accompagner un développement harmonieux du secteur touristique, respectueux du cadre de vie, de l'environnement et des ressources du territoire. Le Département a continué en 2023 à œuvrer à cet objectif par le biais de Landes Attractivité, porteuse de la marque « Landes, terre des possibles » et par l'accompagnement des acteurs du tourisme dans leurs projets (6 projets d'hébergements touristiques ; 2 projets d'aménagements et équipements touristiques et 13 projets de démarche qualité).



**Un territoire attractif passe par la co-construction, et nous sommes heureux de pouvoir relever collectivement ces défis de notre quotidien pour faire société ensemble.**

Cyril Gayssot, conseiller départemental délégué à l'attractivité



# Economie sociale et solidaire

## Dernière étape pour l'élaboration de la feuille de route départementale

Après le vote en DM1-2023 des 4 axes stratégiques de la future feuille de route départementale ESS, le Département, en partenariat avec la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire a organisé 4 ateliers de concertation. Composés d'acteurs de l'ESS internes et externes, ils ont permis une réflexion collective pour une mise en œuvre concrète dans le département des orientations choisies. La feuille de route ESS 2024-2027 enrichie par cette démarche sera présentée au Budget Primitif 2024.

## De jeunes ambassadeurs représentant les Landes au forum mondial de l'ESS

En mai, un collectif de jeunes landais participait au pré-forum JeunESS du Forum Mondial de l'ESS (GSEF) organisé à Dakar. Riches de leurs expériences de jeunes entrepreneurs coopérant dans les Landes, grâce aux dispositifs dédiés soutenus par le Département, ils ont pu promouvoir et valoriser la dynamique ESS et jeunesse tout en se nourrissant de retours d'expériences et d'initiatives internationales inspirantes. Cette démarche, accompagnée par l'association Habitat Jeunes Sud Aquitaine et le Département, contribue à valoriser les parcours d'entrepreneuriat ESS des jeunes landais et préfigure leur implication dans l'organisation du prochain forum mondial de l'ESS, le GSEF 2025 qui se déroulera à Bordeaux.

**L'ESS est véritablement un tremplin pour fabriquer des citoyens engagés.**

Eva Belin, conseillère départementale déléguée à l'ESS

## Des ateliers ESS à destination des structures d'insertion par l'activité et l'emploi

Pour répondre aux attentes des structures d'insertion par l'activité et l'emploi - modèles inclusifs développant le lien social et l'activité économique solidaire -, avec la volonté de proposer des espaces de partage et d'échanges autour du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), le Département organisait le 7 décembre, une matinée d'ateliers et de travail collectif. Grâce aux différents outils collaboratifs, cette matinée, animée par le collectif PLOUCS (collectif d'acteurs ESS du territoire), a permis d'accompagner les responsables de structures dans leur réflexion autour des actions envisageables pour animer le PTI et ouvrir de nouvelles perspectives collectives.

932

Repères  
bénéficiaires du RSA ont été recrutés dans les 23 ateliers et chantiers d'insertion co-financés par le Département, en tant que salariés en insertion. Cela représente 477 922 heures travaillées.



# Agriculture

## Encourager l'installation de jeunes et nouveaux agriculteurs

Le renouvellement des générations est un enjeu primordial pour l'agriculture landaise, dans un contexte de vieillissement de la population agricole et de recul du nombre d'exploitations. Pour répondre à cet enjeu, le Département a déployé 2 dispositifs : une aide à l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs (jusqu'à 50 ans) non éligibles à la dotation « Nouveaux et Jeunes Agriculteurs » de la Région et ETAL40 qui permet de mettre à disposition de porteurs de projets en maraîchage biologique, pendant 3 ans, un outil clé en main complété par un accompagnement personnalisé sur différentes thématiques (assolement, irrigation, matériel, comptabilité, commercialisation...). 5 jeunes agriculteurs ont bénéficié du premier dispositif en 2023 quand, dans le même temps, 4 porteurs de projet ont intégré ETAL40.

## Accompagner les investissements

Le Département soutient financièrement les exploitations qui auraient besoin d'investir dans de nouveaux équipements : plan de modernisation des élevages (dispositif propre pour les investissements en élevages bovins, ovins, caprins, porcins, asins et équins), investissements dans les ateliers sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine, transformation à la ferme, investissements en agriculture biologique, en maraîchage... La diversité de ces dispositifs permet de soutenir un maximum de systèmes d'exploitation et de limiter l'impact économique et financier.



**Quand on mesure les difficultés que ce secteur doit surmonter année après année, la moindre des choses est qu'une collectivité comme la nôtre, qui s'est toujours investie auprès des agriculteurs, continue à maintenir son soutien et le réaffirme ; la marque de fabrique de notre agriculture est la qualité et on ne sortira des crises que par la qualité.**

Dominique Degos, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'agriculture et à la forêt



## Aide à l'agriculture de groupe

Le Département des Landes accompagne historiquement les Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) dans leurs investissements et dans leurs projets. 75 % des agriculteurs en font partie afin de minimiser les coûts du matériel sur leur exploitation. Les CUMA permettent ainsi à chaque exploitant de pouvoir bénéficier du même parc.

## Soutien aux filières impactées par des crises

En 2023, la ferme landaise a une nouvelle fois été frappée par plusieurs crises : influenza aviaire hautement pathogène pour les filières volailles maigres et palmipèdes à foie gras, Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) pour les filières bovines, attaques de mildiou pour la filière viticole, conséquences des crises de 2022... A l'instar de 2021 et de 2022, le Département a répondu présent pour épauler les filières affaiblies en allouant 2,2 M€ de crédits.

4 460

Repères

c'est le nombre d'exploitations agricoles. Ce chiffre, comme celui du nombre d'exploitants (5 500), est en forte baisse depuis 2010 (- 23%).

# La filière forêt-bois et le Domaine d'Ognoas

## Valoriser et entretenir les parcelles forestières

L'entretien des parcelles forestières est primordial tant pour la santé des peuplements que pour lutter contre les incendies (prévention et intervention). La valorisation de ces parcelles bénéficie à l'ensemble des usagers des forêts (acteurs économiques et administrés) et permet le renouvellement des peuplements assurant le maintien de leur santé sanitaire. 70 000 € ont été alloués à cette action.

## Soutenir la filière bois

Le Département, exemplaire en termes de prescription « bois » dans la construction de bâtiments publics, poursuit son soutien aux actions de promotion de l'utilisation du bois d'œuvre de pin maritime certifié en gestion durable. Il intervient également pour favoriser d'autres productions, plus confidentielles, comme le liège ou la gemme.

Il accompagne par ailleurs le centre de formation des apprentis des industries du bois de Morcenx-la-Nouvelle pour répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises de transformation du bois pour recruter de la main d'œuvre qualifiée. Il a contribué en 2022 à l'organisation du Festival des Métiers du Bois et s'est engagé en 2023 dans les préparatifs pour l'organisation de la seconde édition qui se tiendra du 19 au 21 septembre 2024.

63 100 € ont été dédiés au soutien et à la promotion de la filière.

## Domaine départemental d'Ognoas

Le Domaine départemental d'Ognoas (Arthez d'Armagnac) est notamment connu pour la qualité de son Armagnac et de son Floc de Gascogne. Ce Domaine, totalisant une surface de plus de 500 hectares, abrite pourtant une forêt de 311 hectares, principalement composée de feuillus. Celle-ci est gérée depuis de nombreuses années par le Département dans le cadre d'un document de gestion durable établi par l'Office National des Forêts. Sur cette surface, 126 hectares, soit 40 %, sont reconnus comme prépondérants dans la fonction écologique et ne font l'objet d'aucune intervention sylvicole de production. Certaines parcelles sont déjà sanctuarisées pour des raisons environnementales ou paysagères. Ainsi, le Département allie-t-il gestions environnementale, économique et sociale de son patrimoine forestier conformément à ses objectifs de gestion durable.



© Studio Meyranx

**20 000 ha**

Repères

c'est l'augmentation de la surface en feuillus ces 5 dernières années dans la forêt landaise. Connue pour ses pins maritimes avec une multitude de débouchés économiques, elle tient également un rôle central dans l'attractivité territoriale, la qualité de vie, la contribution au stockage du carbone et dans la conservation d'une vaste biodiversité.

# ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ



Le Département affiche une ambition claire dans les champs de l'éducation, du sport et de la culture : créer les conditions optimales pour que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des adultes responsables et ouverts sur le monde.

# Sommaire

<b>ÉDUCATION</b>	<b>P. 42</b>
<b>JEUNESSE</b>	<b>P. 44</b>
<b>SPORTS</b>	<b>P. 46</b>
<b>CULTURE ET PATRIMOINE</b>	<b>P. 48</b>

# Éducation

## Fin des travaux au collège Lubet-Barbon de Saint-Pierre-du-Mont

La dernière phase de travaux (6,45 M€) qui s'est achevée, met un terme à la restructuration complète de l'établissement qui avait débuté en 2005 (4 tranches de travaux entre 2005 et 2014). Ces travaux réalisés de mi-2021 à décembre 2022 ont notamment eu pour objet : la modernisation (notamment les façades) et redistribution de certains espaces, l agrandissement du foyer et le déplacement des sanitaires des élèves ; la reconstruction des préaux et des coursives extérieures ; des interventions sur la cour de récréation et la toiture ; le réaménagement de l'entrée du collège dans le cadre de la mise en accessibilité générale.

## Les bonnes recettes des cuisiniers des collèges

36 recettes à destination des familles sont regroupées dans le livret Les collèges landais à la carte. Il résulte de choix, effectués collégialement, d'entrées, de plats et de desserts figurant régulièrement au menu des établissements. La plupart de ces recettes sont élaborées à base de produits locaux. Cette publication s'inscrit dans l'action volontariste du Département sur les enjeux majeurs que sont l'approvisionnement de proximité et le « bien-manger ».



**Le Département maintient ses efforts au bénéfice des collèges avec, sur la mandature, un investissement de 100 millions d'euros.**

Muriel Lagorce, vice-présidente  
du Conseil départemental déléguée  
à l'éducation



5,23 M€

Repères

**consacrés au fonctionnement des collèges publics. Un fonds spécial a été ouvert pour soutenir les établissements face à la hausse des dépenses énergétiques.**





Repères

**98 900**

**collégiens ont bénéficié du prêt d'un ordinateur portable et de ses ressources pédagogiques depuis le lancement de l'opération « un collégien, un ordinateur portable » en 2001. Ce qui représente un budget de plus de 100 M€.**

## Numérique éducatif : un guide pour les parents

Outre le prêt d'un ordinateur portable aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (et 5<sup>e</sup> dans certains établissements), le Département souhaite encadrer et accompagner les usages. Dans cette perspective, un guide pour les parents, *L'ordinateur portable confié à votre enfant*, a été distribué dans les sacoches des ordinateurs portables au moment de la rentrée, et envoyé en version numérique par les chefs d'établissement à l'ensemble des familles.

Repères

**38,5 M€**

**c'est le budget total alloué aux collèges.**

## Education aux médias et à l'information

Dans le cadre des orientations en lien avec le numérique éducatif, le Département a adopté un nouveau positionnement en complément et appui des missions incomptant à l'Etat et en lien avec les partenaires associatifs, concernant les enjeux relatifs à l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Une journée professionnelle et grand public sur le thème « Sciences, information et médias : un enjeu éducatif » a notamment été organisée le 11 octobre à Mont-de-Marsan.

## Les équipements sportifs

En 2023, et dans le contexte de crise qui a lourdement impacté le coût des projets des communes ou intercommunalités, le Département a revu à la hausse le plafond de dépenses éligibles au règlement départemental dédié aux équipements mis à disposition des collégiens. Le plafond de dépenses est désormais porté à 2 M€ pour les gymnases (3M € en cas d'opération d'envergure avec plusieurs équipements) et 1 M€ pour les autres équipements.

Par ailleurs, un nouveau règlement « équipements sportifs de proximité » a été adopté ; une provision de 4 M€ a également été actée pour aider les communes et leurs groupements dans leur projet de création ou de réhabilitation de piscines et ainsi favoriser l'accès des collégiens (et notamment les 6<sup>e</sup> au titre de la compétence « Savoir nager ») aux cours d'EPS.

## Des propositions éducatives variées pour les collégiens

Le Département a élaboré, avec ses partenaires locaux, une offre de propositions à destination des équipes éducatives ; elle vient s'inscrire en complémentarité des enseignements, sur de nombreuses thématiques ayant en commun d'être essentielles aux parcours éducatifs et aux enjeux de citoyenneté. Culture et patrimoine, éducation à l'environnement, culture scientifique, orientation et métiers, etc.

# Jeunesse

## Initier à la culture scientifique

Le Département intervient dans le domaine de la culture scientifique avec des actions portées directement par ses services (culture et patrimoine, environnement) ou par l'association Lacq Odyssée - programmes « Savoir en partage » et « Fusées Landes ». Ce dernier se concrétise notamment lors de l'évènement Rocketry Challenge dont la finale nationale se déroule chaque année à Biscarrosse. 4 équipes landaises ont accédé à la finale nationale en 2023 et 4 élèves du collège René-Soubaigné de Mugron ont été sacrés vice-champions du monde à l'occasion de la finale internationale organisée au Salon du Bourget en juin.

## Alléger les frais de scolarité

Dans un contexte de forte inflation, le Département continue de porter une attention particulière au pouvoir d'achat des familles. Ainsi, au-delà du maintien de la gratuité du transport scolaire, la valeur du point de bourse départementale a été augmentée de 10 %. D'autres aides existent selon les parcours d'orientation des jeunes : prêts d'honneur, bourses Erasmus, aide à la mutuelle, prime d'entrée en apprentissage.



## Informer les jeunes au quotidien

Au-delà de la prise en charge des dépenses de fonctionnement du Centre d'information et d'orientation, le Département soutient l'organisation du forum Les Routes de l'Orientation, qui, chaque année, réunit en janvier les établissements de formation post-3<sup>e</sup> des Landes : artisanat, agriculture, commerce, industrie, filières technologiques.

Il participe également au déploiement de la Boussole des jeunes. Cette plateforme numérique vise à mettre en relation les jeunes de 16 à 30 ans, qui s'interrogent sur les services, les dispositifs et les droits auxquels ils peuvent prétendre, avec des professionnels de proximité qui proposent leur offre de services et s'engagent à les accompagner dans leurs démarches.

5 062

Repères  
**aides allouées en contrepartie d'un engagement citoyen (2,16 M€) pour les 17-30 ans depuis 2016, dont 1 003 aides en 2023. Il s'agit d'aides à la formation des animateurs socio-culturels, au permis de conduire ainsi qu'au brevet national français de sécurité et de sauvetage aquatique.**



# Sports

## 1 000 billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

Dans le cadre de la billetterie ouverte par Paris 2024 à destination des collectivités territoriales, le Département a procédé à l'acquisition de 700 billets pour les Jeux Olympiques et 300 pour les Jeux Paralympiques. 902 billets ont été répartis dans 11 structures ayant candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt destiné au mouvement sportif. En supplément, un total de 41 120 € de subventions leur ont été alloués afin de les aider à financer les déplacements.

## L'aventure sportive XL – le séjour itinérant olympique

Dans le cadre de son plan d'action Jeux Olympiques et Paralympiques, le Département a organisé un séjour sportif itinérant pour des jeunes accueillis en Institut médico-éducatif. Objectif ? Partir à la découverte des valeurs de l'olympisme, des disciplines et des athlètes. De Dax à Soustons, en passant par Capbreton, ils ont pratiqué pendant 3 jours en juillet, des activités sportives, visité les centres de préparation aux jeux, partagé des activités avec les jeunes des espaces jeunes des communes concernées et rencontré des athlètes de haut niveau.

## Les bons résultats du sport collectif

L'image du Département est régulièrement diffusée grâce aux résultats de l'équipe féminine de Basket Landes, mais également ceux du Stade Montois rugby et de l'USD évoluant tous deux en Pro D2 pour la saison sportive 2023-24.

Côté sport scolaire, 6 titres de champions de France ont été remportés par les licenciés UNSS landais ; les élèves de la section basket-ball du collège d'Albret de Dax ont remporté en mai le championnat de France Minimes garçon Excellence à Boulogne-sur-Mer. Ce nouveau titre leur a offert une sélection pour représenter l'équipe de France scolaire de basket 3x3 pour le championnat du monde scolaire « Gymnasiade ISF U15 » qui a eu lieu en août au Brésil.



Repères

10

**manifestations soutenues dans le cadre de l'appel à projets « Terre de Jeux » visant à soutenir les collectivités et associations dans la mise en œuvre d'évènements favorisant la promotion du sport et des valeurs olympiques.**

## 2023, l'année du cyclisme dans les Landes

Les Landes ont accueilli deux étapes du Tour de France 2023. Le Département a soutenu les communes de Dax et Mont-de-Marsan, villes de départ des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étapes et a assuré une présence institutionnelle et festive au Village VIP et dans la zone d'animation grand public. Par ailleurs, le Département a renforcé son soutien au Comité départemental de Cyclisme dans l'organisation du 35<sup>e</sup> Tour des Landes, l'évènement faisant son entrée au calendrier national de la discipline.



**Le sport est un facteur d'insertion et d'intégration sociale important ; c'est pourquoi nous poursuivons nos investissements afin de proposer, au plus grand nombre, l'accès à une pratique sportive de qualité et épanouissante.**

Henri Bedat, vice-président du Conseil départemental délégué aux sports



# LES LANDES TERRE DE JEUX

## 2024



### > 1000 PLACES ACHETÉES

pour que des Landais puissent assister aux épreuves olympiques et paralympiques à

BORDEAUX, PARIS, MARSEILLE, LILLE

### > 11 CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ)

accueillent les délégations sportives françaises et étrangères (12 en 2023)

### > 400 000 €

alloués depuis 2020

par le Département aux collectivités locales et aux associations pour engager et faire vivre la dynamique JOP 2024 dans les Landes

### > 1 VILLAGE OLYMPIQUE ITINÉRANT

(le VOILAT du CDOS)

et des manifestations sportives tout au long de l'année

### > 32 COLLECTIVITÉS

et 2 ASSOCIATIONS labellisées

TERRE  
DE JEUX  
24



### > 73 SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

(12 disciplines)  
soutenus en 2023  
par le Département



# Culture et patrimoine

## Veiller à l'éducation artistique et culturelle des jeunes

Le Département déploie depuis dix ans, en lien avec ses partenaires, des dispositifs de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle : les résidences artistiques en collège Culture en Herbe, les Rencontres théâtrales des collégiens et lycéens des Landes à Villeneuve-de-Marsan, ou encore les Rencontres des chorales départementales avec l'Association des professeurs de musique et des écoles des Landes (APEME 40). Près de 3 000 jeunes en ont bénéficié en 2023.

Le Département intervient également en appui aux associations d'éducation artistique et culturelle à rayonnement départemental pour leurs programmes d'accès à la diffusion musicale, théâtrale et cinématographique, en favorisant l'accès aux lieux culturels. Plus de 46 000 jeunes sont concernés. Ce soutien du Département représente un montant de 333 000 €.

13 000

Repères

**enfants ont bénéficié de l'opération « Un livre à tout âge » en 2023, dont 4 907 collégiens de 6<sup>e</sup> (chèques lire de 30 €) et 4 222 élèves de CP (album Cornebidouille de Magali Bonniol et Pierre Bertrand).**



## Développer le soutien au cinéma et à l'audiovisuel

Le Département mène avec ses partenaires - l'Etat, le CNC, la Région Nouvelle-Aquitaine - une politique volontariste pour le développement du cinéma et de l'audiovisuel, au travers d'une convention de coopération renouvelée en 2023 pour trois ans. Il intervient dans l'aide à la création et production, le soutien à l'éducation à l'image, la reconquête des publics et l'accompagnement des professionnels et des collectivités à travers le Bureau d'accueil de tournages des Landes (BAT40). Il y a consacré 581 900 €.

L'attractivité du territoire en matière de tournages reste significative avec l'accueil de 2 séries de fictions audiovisuelles, 1 long métrage, 6 courts métrages de fiction pour le cinéma. Ce qui équivaut à 102 jours de tournage et 50 contrats signés pour des techniciens landais. Parmi les films tournés et soutenus par le Département, *Le Règne animal* de Thomas Cailley (2023) a été salué par la critique et le public, présenté au festival du film de Cannes et récompensé de 5 César.

## Enrichir le patrimoine archivistique

Les Archives départementales travaillent à l'enrichissement des archives historiques publiques et privées (200 mètres d'archives papier et 14 700 documents numériques soit 37 Go d'archives électroniques). L'accompagnement des institutions publiques reste un axe majeur d'intervention du service pour sensibiliser les agents à la gestion de leur archivage et garantir une collecte future de sources de qualité. Démarche innovante au plan national, le Système d'archivage électronique proposé aux collectivités landaises pour leurs dépôts d'archives historiques, a été mis en production.



**Depuis 2008, le Projet gascon a bien grandi : parti d'une simple découverte de la course landaise, l'offre s'est énormément enrichie, abordant la langue, le conte, le jeu de quilles, la découverte du musée de la Chalosse. Les enfants ont ainsi une approche globale d'une culture gasconne vivante et ouverte sur le monde.**

Rachel Durquéty, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la culture



**683 000 €**

**alloués à 27 festivals et  
15 saisons culturelles**

## Opération collaborative « Archivez-vous »

Le site internet [archives.landes.fr](http://archives.landes.fr) a connu une forte montée en puissance. Des centaines de milliers de documents numérisés ont été ajoutés à l'offre existante (4 millions de pages) et des moteurs de recherche plus performants sont proposés. Le nouveau site mise sur la participation des usagers via l'opération originale « Archivez-vous » : des bénévoles effectuent en salle de lecture ou à domicile, des relevés nominatifs à partir de fonds d'archives, qui sont immédiatement reversés dans une base de recherche « Noms de famille » ; celle-ci compte déjà plus de 630 000 noms et contribue à faciliter les recherches de tous.

## Des médiathèques modernisées

La Médiathèque départementale apporte soutien et expertise aux collectivités porteuses de projets d'investissement en lecture publique. En 2023, 4 collectivités ont été soutenues financièrement sur des projets d'extension ou de construction de médiathèques. Une trentaine de collectivités ont été accompagnées techniquement sur des projets de développement d'équipements de lecture publique.

## Une formation à portée de clics pour les bibliothécaires

Un parcours de formation a été conçu pour les bibliothécaires, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Structurée autour de contenus accessibles par le biais d'une plateforme en ligne, cette version renouvelée permet de lever les freins de déplacements ou de disponibilités. En 2023, 41 stagiaires ont suivi ce parcours et ont pu s'approprier les fondamentaux du métier de bibliothécaire. Ce nouveau service a été récompensé en octobre 2023 par le Prix de l'Innovation numérique au 14<sup>e</sup> Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques.

## Connaissance partagée du patrimoine

Afin de mieux partager la connaissance du patrimoine avec les habitants, le Département a orchestré l'itinérance des expositions *Adour d'eau et d'hommes* et *Voyager avec Ava, la Préhistoire dans les Landes* dans plusieurs communes landaises. Au total, ce sont plus de 28 000 personnes (élèves de primaire et de collèges, résidents d'EHPAD) qui ont visité ces deux expositions, accompagnées par les équipes du Département. Dans le même esprit, en écho à l'exposition accueillie à l'Abbaye d'Arthous (Hastingues), le Département a organisé un cycle de conférences « Quoi de neuf au Moyen Âge dans les Landes ? » donnant à voir les derniers travaux de recherche consacrés à l'occupation médiévale de notre territoire. 230 personnes ont rencontré archéologues et universitaires à Mimizan, Dax, Saint-Justin, Sabres et Labrit.

## Les Landes en 101 sites et monuments

C'est le titre d'un hors-série paru aux éditions Le Festin, auquel le Département a participé, donnant à voir la diversité du patrimoine naturel et culturel des Landes. Sites archéologiques, abbayes, châteaux, réserves naturelles, maisons ou jardins remarquables... Ce numéro exceptionnel, richement illustré, auquel ont contribué de nombreux spécialistes et acteurs locaux, invite à une belle découverte des joyaux du département, qu'ils soient remarquables, emblématiques ou moins connus.

**16 656**

**visiteurs, dont 3 114  
élèves, dans les musées  
départementaux – abbaye  
d'Arthous et Musée de la  
Faïence et des Arts de la  
table.**



# LES SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX DU DÉPARTEMENT

 [archives.landes.fr](http://archives.landes.fr)

 [messervices.landes.fr](http://messervices.landes.fr)

 [villagealzheimer.landes.fr](http://villagealzheimer.landes.fr)

 [medialandes.fr](http://medialandes.fr)

 [handicaplandes.fr](http://handicaplandes.fr)

 [landes.cadastre-solaire.fr](http://landes.cadastre-solaire.fr)

 [job.landes.fr](http://job.landes.fr)

 [landes.fr](http://landes.fr) [xlandes-info.fr](http://xlandes-info.fr)

 [leslandesaumenu.fr](http://leslandesaumenu.fr) [agrilocal40.com](http://agrilocal40.com)

 [attractivite-metiers.landes.fr](http://attractivite-metiers.landes.fr)

 [budgetparticipatif.landes.fr](http://budgetparticipatif.landes.fr)

 [arthous.landes.fr](http://arthous.landes.fr)

 [rando.landes.fr](http://rando.landes.fr)

 [festivalarteflamenco.fr](http://festivalarteflamenco.fr)

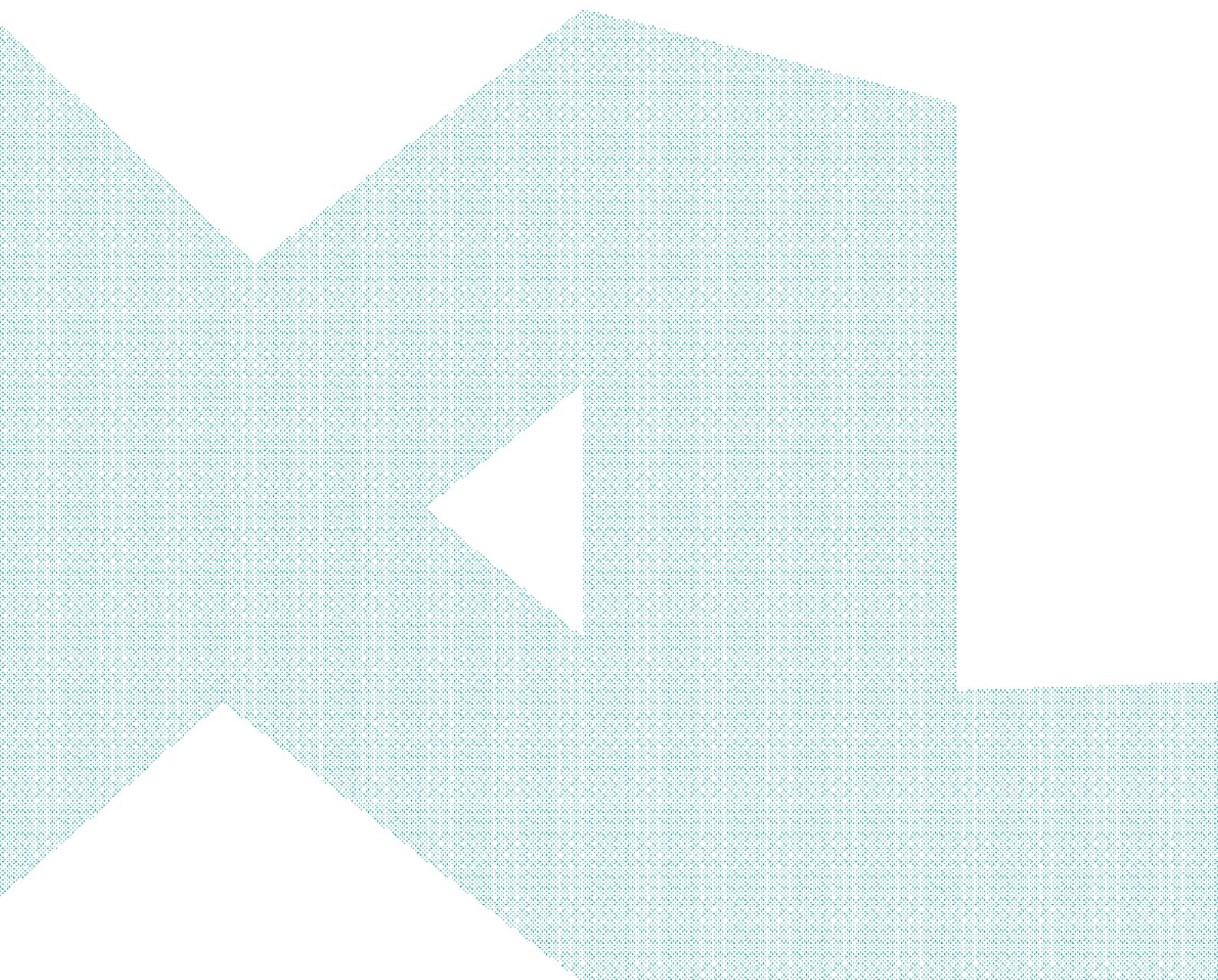
 [BAT40](#)  
Bureau d'Accueil des Tournages des Landes

 [domaine-ognoas.com](http://domaine-ognoas.com)

 [samadet.landes.fr](http://samadet.landes.fr)

 [atlas-des-paysages.landes.fr](http://atlas-des-paysages.landes.fr)





**Département des Landes**  
Hôtel du Département  
23, rue Victor-Hugo  
40 025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

---

landes.fr  
xlandes-info.fr

---

Réalisation : Page Publique  
Photos : ©Sébastien Zambon/Dpt40  
sauf mentions  
Impression : Département  
des Landes. Juin 2024

